

CONDITIONS GÉNÉRALES

ATELIERS SANTÉ MIEUX-ÊTRE

L'ensemble des inscriptions se fera uniquement via le formulaire d'inscription complété et signé. Une facture vous sera envoyée et devra être payée avant le début de la/des session(s). En cas de difficulté particulière, il sera laissé à l'appréciation de la Secrétaire - trésorière de l'asbl la possibilité d'étaler les paiements.

Les participants affiliés à la Mutualité Solidaris Mons Wallonie picarde bénéficient d'un tarif préférentiel, à condition d'être en ordre de cotisation complémentaire au moment de l'inscription.

Nous traitons les inscriptions par ordre d'arrivée. Le nombre de place est limité à 15 personnes maximum et 8 personnes minimum.

Toute inscription est ferme et définitive. En cas d'empêchement majeur, l'annulation sera uniquement possible dans les 5 jours ouvrables suivant l'inscription et moyennant un désengagement écrit. Aucune annulation ne donnera lieu à un remboursement, sauf en cas d'incapacité pour raisons médicales. Le certificat médical justifiant l'incapacité devra être fourni dans la quinzaine.

CONSIGNES SOCIO-SANITAIRES À DESTINATION DES PARTICIPANT.E.S AUX ATELIERS BIEN-ÊTRE

AVANT LA RENCONTRE

Le/la participant.e **peut** se présenter à la rencontre **uniquement si** :

- elle/ il n'a eu aucun symptôme de fièvre, de toux, de nez qui coule, de difficultés respiratoires, de douleurs à la gorge,... au cours des 7 derniers jours.
- la personne a bien confirmé son inscription auprès du secrétariat via mail fps.315@solidaris.be ou via téléphone au 068/84.82.51. au préalable.

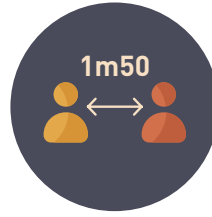
La liste des participants sera transmise au secrétariat au plus tard le lendemain de l'activité et conservée 14 jours afin de faciliter toute recherche de contact ultérieure.

Nous conseillons vivement aux personnes de plus de 60 ans et/ou à risque de solliciter l'avis de leur médecin afin de savoir s'il est judicieux de participer à ce type de rencontre.

!!! Nous vous invitons également à emporter votre propre matériel (tapis + essuie) ainsi qu'une gourde et un sac/traousse pour y mettre votre masque pendant l'activité !!!

PENDANT LA RENCONTRE

× Les arrivées et les départs



La/le participant.e :

- vient seul.e à l'activité. Les autres adultes ou enfant ne seront pas autorisés dans le bâtiment ;
- **porte son masque** dès l'entrée dans le bâtiment, respecte les mesures de distanciation physique (1m50 minimum) et utilise le gel hydroalcoolique à disposition dans le hall d'entrée
- Respecte les consignes affichées ou que lui partage l'animateur/trice
- Un fléchage vous guidera dans le bâtiment. Merci d'attendre dans l'espace d'accueil que l'animateur/trice vienne vous chercher

Pour votre information, la désinfection des clenches de porte et/ou interrupteurs de la salle est prévue par l'animateur-trice avant et après la rencontre. Le nettoyage quotidien des locaux est programmé par l'équipe d'entretien

Nous vous invitons à désinfecter les toilettes lors de votre passage à l'aide des lingettes désinfectantes mises à votre disposition.

× À la fin de la rencontre

Nous vous demandons :

- de quitter la salle directement sans vous regrouper à la sortie (ni dans le bâtiment ni dans le parking).

Si vous rencontrez des signes potentiels de maladie et que votre médecin suspecte un cas de covid-19 les jours suivant votre participation à une rencontre, nous vous demandons de prendre rapidement notre référent « contact covid » soit via mail covid-315@solidaris.be ou via un appel téléphonique auprès du secrétariat au **068/84 82 51**

Nous restons à votre disposition et vous souhaitons de profiter pleinement des ateliers

fps.315@solidaris.be - 068/84.82.51